

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 23 juin 2004

Membres présents :

Mmes Mona BALSAN, Sibylle BALSAN, Michelle GENIN-COMTE, Ivana de SAINT-SAUVEUR,
MM. Antoine BALSAN, Henri BALSAN, Pierre COMTE, Alain de LAYRE, André de SAINT-SAUVEUR,

Membres excusés :

Mmes Isabelle de LAYRE, Marguerite DESAZARS de MONTGAILHARD,
MM. Jean-Marie de BOURGOING, Patrick LEON, Alain SOLIGNAC, Alban de VILMORIN

Invités présents :

MM. Luc BONNIN, Dominique FALQUE

Invités excusés :

MM. Charles BALSAN, Pierre MARCHAND

Cette Assemblée Générale fait suite au Conseil d'Administration qui précède

1. Rapport moral 2003 et perspectives 2004 : par André de SAINT-SAUVEUR

1.1. Rapport moral 2003

L'année 2003 a vu la création de l'Association avec l'approbation de ses statuts lors de l'A.G. du 14 avril 2003 et leur dépôt en juin 2003 par le Président à la Préfecture de l'Indre.

L'Association AMSI BALSAN est présentée au Maire de CHATEAUROUX en juin 2003 par André de SAINT-SAUVEUR, Henri BALSAN et Patrick LEON. Ce dernier nous a fait un excellent accueil, tout en exprimant le souhait que les projets présentés soient entièrement auto-financés, autrement dit que nous trouvions nous-mêmes les ressources.

Les projets immobiliers concernant la réhabilitation des « Châteaux » du Parc se sont précisés, sous l'égide de la Mairie, qui avait un besoin urgent de financement de ses projets relatifs au Parc.

Ceci nous amène à nous concentrer davantage sur le projet de mise en valeur du site industriel BALSAN.

La fiche d'identité de l'Association, diffusée à nos partenaires de la Mairie, revue début 2004, précise désormais l'objectif et le nom du projet de mise en valeur du site Balsan.

Partant de l'idée émise par Anne-Marie DELLOYE-THOUMYRE, Maire-adjoint chargée de la culture et du patrimoine, Pierre COMTE a défini ce projet sous le nom de « Planète des fibres ».

1.2. Perspectives 2004

Le périmètre du projet ayant été validé lors du comité de pilotage, il restera à la Mairie à choisir la société qui réalisera l'étude initiale, d'une durée d'environ 6 mois, sur la base du cahier des charges que nous avons remis (40 à 50 K€), et à en trouver le financement d'ici septembre, date prévue pour son lancement.

L'association s'impliquera dans plusieurs groupes de travail présentés lors de la réunion.

La prochaine réunion du comité de pilotage reste à planifier par la Mairie à la mi septembre (mercredi 15 ou jeudi 16 septembre dans l'après-midi, en fonction des agendas de la Mairie, du Conseil Général et de Patrick LEON).

Les pièces suivantes remises et examinées en réunion sont :

- Fiche d'identité de l'Association
- Liste des membres au 15/6/04
- Tableau synoptique des groupes de travail du projet « Planète des fibres » (Proposition)
- Cahier des charges [de la phase initiale] d'étude du projet « Planète des fibres » (Proposition)

Le rapport moral est approuvé.

2. Rapport financier 2003, Budget 2004: par Henri BALSAN

Le rapport financier est commenté par le Trésorier. Les remarques suivantes sont faites :

- Le poste de dépenses concernant voyages et frais associés est insuffisant : passer ce poste à 400 €
- Le poste dépôt de marques (« Planète des fibres ») et protection de nom de domaines manque (planete.fibres.com et planete.fibres.eu à déposer sur LYCOS ou INDOMCO) : prévoir 500 €
- Ces actions de dépôt de marque et de protection de nom de domaines doivent être menées rapidement : Pierre COMTE et Antoine BALSAN s'en chargent d'ici à fin juillet.
- L'appel des cotisations est fait pour l'année 2004 (30 € par membre, individuel ou couple), qui en aura rapidement besoin : un rappel sera fait à ce sujet dans le courrier d'envoi du Compte-rendu, et le trésorier fera une relance en septembre si nécessaire.

-

Le Budget 2003 et état des comptes au 31/12/2003 sont approuvés

- Le Budget 2004 est approuvé, une fois prises en compte les remarques précédentes.
-

3. Projet "Planète des fibres" présenté lors de l'ouverture du comité de Pilotage du projet le 17 mai à la Mairie de Châteauroux : par Pierre COMTE

3.1. Présentation du projet et de son état d'avancement : Pierre COMTE

Pierre COMTE présente le projet « Planètes des fibres » en l'illustrant par une projection de diapositives.

La dimension muséographique du projet, du fait de sa vision historique des fibres, ne sera pas statique, mais entièrement dynamique, du fait du renouvellement constant du domaine des fibres.

Il rend compte de l'accueil très favorable rencontré par les participants de la réunion du 17 mai à Châteauroux, notamment auprès de la Direction d'IUT, qui y voit une réponse à ses attentes depuis plus de 10 ans, et auprès de la Présidente de la Chambre de Commerce et d'Industrie, qui y voit une réelle chance de développement pour la région.

Cet accueil se poursuivra ce jour là autour d'un café à la Chambre de Commerce et d'Industrie, où le Président du Conseil Général, Louis PINTON, ainsi que le Président du Pôle aéroportuaire de DEOLS, Mr FRAISSIGNES, demanderont l'extension du projet à la dimension aéronautique, facteur de développement pour la Ville et la région.

Les documents suivants sont examinés et mis à disposition des participants :

- Projet « Planète des fibres » : parcours muséographique défini par Pierre COMTE
- Transparents présentés lors de la 1^{ère} réunion du comité de pilotage
- Liste des participants de la réunion d'ouverture du comité de pilotage du 17 mai 2004
- Compte-rendu d'Anne-Marie DELLOYE-THOUMYRE de la réunion du 17 mai 2004

3.2. Préparation de l'étude à entreprendre et de son financement : Luc BONNIN

Luc BONNIN présente son expérience dans ce type de projet, qui est la spécialité de son cabinet « Les Clés du Patrimoine ». Le château du Clos Lucé à Amboise (250 000 visiteurs), dernière demeure de Leonardo da Vinci, a été entièrement scénographié et réalisé par son cabinet.

Il présente l'historique des « Pôles d'économie du Patrimoine », qui ont été les 1ers exemples de tels projets de développement économique autour de ressources patrimoniales ou naturelles. Ces derniers étant désormais clos, faute de budget, il est nécessaire de faire porter ce type de projets par les collectivités territoriales concernées (Région, Mairie, ...) avec l'aide d'associations, entreprises ou fondations privées.

Henri BALSAN suggère d'envisager, une fois l'étude achevée (mi 2005), de faire entrer le projet dans un partenariat « Public-Privé », tel que le permet la loi.

Luc BONNIN, qui nous a guidés dans la réalisation du cahier des charges de la phase d'études, qui doit commencer en septembre 2004, nous incite à :

- recommander à Anne-Marie DELLOYE, qui a accepté ce cahier des charges, de consulter 3 sociétés spécialisées en ce domaine, dont « Les Clés du Patrimoine », afin d'aboutir à un choix début septembre ;
- s'assurer que les solutions de financement de l'étude (40 à 50 K€) sont identifiées assez tôt par la Mairie (Conseil Général, Conseil Régional, CCI, Mairie, ...), et sinon lui proposer de renouer les contacts nécessaires avec ces entités, sur la base de notre projet ;
- intégrer des membres de l'association dans chacun des groupes de travail proposés par Pierre COMTE à la Mairie, en fonction de nos compétences : à ce sujet, il sera proposé à Marguerite DESAZARS de MONTGAILHARD de participer au groupe de travail Tourisme et nature ;
- Conserver un contact régulier avec le Maire, pour s'assurer de son implication dans le projet.